

# L'Etat doit-il mieux encadrer la vente et l'usage de l'alcool chez les jeunes ?

**Contrairement au tabac,** peu de lois encadrent la vente et l'usage d'alcool. Or, les boissons alcoolisées font des ravages, notamment chez les jeunes qui sont la cible préférée des brasseurs et vendeurs d'alcool.

## Martin de Duve

Directeur de l'ASBL Univers Santé (UCL), Martin de Duve est détenteur d'un master en Santé publique - Éducation pour la santé et infirmier. Il est également porte-parole du groupe porteur « Jeunes et alcool ». En 2015, il a publié un ouvrage au titre éloquent : « Jeunes et alcool, génération jouissance » (Ed. De Boeck) coécrit avec le psychanalyste Jean-Pierre Jacques.

## « L'alcool coûte beaucoup plus cher qu'il ne rapporte »

### ENTRETIEN

**M**artin de Duve se bat depuis plusieurs années pour réduire la consommation excessive d'alcool.

### La société pousse-t-elle les jeunes à boire ?

*De manière générale, c'est notre drogue culturelle par excellence. On la retrouve partout, tout le temps, à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. On en trouve facilement et même dans des magasins qui ne sont pas dédiés à cela, comme les boulangeries par exemple. L'alcool est omniprésent dans notre culture et notre société. Ce n'est pas la présence et tant que telle du produit qui pose problème, c'est plutôt tout ce qui touche à sa surconsommation.*

### Pourquoi une telle différence de traitement avec le tabac ?

*Environ 90 % des consommateurs boivent de l'alcool contre 30 % pour le tabac. Ceci explique en partie cela. L'alcool est présent dans toute une série de représentations positives : la fête, l'amusement, les copains, le partage, la convivialité, la drague, etc. Il faudrait une sacrée dose de courage politique pour s'attaquer à ce problème-là... L'Etat a pourtant clairement une responsabilité en la matière. Il y a très peu de financement pour la prévention alcool. Il y a, par ailleurs, un laxisme total quant à la publi-*

*cité pour l'alcool. Il n'y a qu'une convention privée qui « régule » les pubs pour l'alcool, autant dire qu'ils peuvent faire ce qu'ils veulent... Et ce d'autant plus que l'organe qui est censé contrôler ces règles est composé de représentants du secteur de la publicité. C'est un organe qui est juge et partie. On est vraiment dans un système complètement percé en Belgique ; ce que nous dénonçons depuis longtemps. On ne peut plus faire de publicité pour du tabac ou du Valium aujourd'hui, pourquoi peut-on encore en faire pour l'alcool, qui est un psychotrope puissant ? Il est d'ailleurs responsable de bien plus de maux que tous les autres psychotropes réunis. Il serait temps que l'Etat prenne ses responsabilités.*

### L'Etat devrait-il mieux encadrer la vente et l'usage de l'alcool ?

*Il devrait d'abord clarifier la législation en matière de vente et distribution d'alcool. Parce que c'est une loi assez difficile à comprendre, avec une distinction entre boissons spiritueuses et celles qui ne le sont pas. Pour les alcools classiques, comme le rhum, ça va... Mais pour des produits plus rares comme le Zizi Coin Coin, le Maitrank ou le Jägermeister, on ne sait pas où les classer. Peut-on les vendre à 16, 17 ou 18 ans ? Ensuite, il devrait éduquer, sensibiliser, informer. Si au-*

*jourd'hui, vous avez le réflexe de dégoupiller une cannette de bière en regardant un match de foot mais pas de tennis, c'est parce que la publicité vous martèle d'images de ce genre. Tout cela modifie profondément nos représentations. Il faut donner les moyens à la prévention pour qu'elle puisse agir aussi sur nos représentations et faire en sorte que nous soyons plutôt des consommateurs que de gros consommateurs.*

### Des exemples à suivre dans d'autres pays ?

*Le Canada et certains pays nordiques qui ont sérieusement encadré la vente et la promotion d'alcool ainsi qu'augmenté les prix de vente. La conjonction de ces trois éléments fait qu'on a endigué en partie le phénomène. Les arguments de santé publique devraient être au cœur des préoccupations politiques.*

### Mais ce sera difficile à changer...

*Le législateur ferait bien de se rappeler que l'alcool ne rapporte que 1,5 milliard d'euros alors que ses ravages coûtent 5 milliards par an à la Belgique. Quoi qu'il en soit, l'Etat est perdant. Pour le tabac, il a fallu trente ans pour que les choses changent et qu'on interdise la pub. Il en faudra certainement autant pour l'alcool. ■*

Propos recueillis par  
PHILIPPE DE BOECK

## Jean-François Guillaume

Jean-François Guillaume est professeur de sociologie à l'Ulg. Ses travaux ont régulièrement porté sur la jeunesse, notamment sur la construction identitaire de celle-ci. Il est également consulté sur les questions liées à l'école et à ses dernières évolutions. A cet égard, il défend l'idée de faire l'école autrement.

# « Les jeunes passent par des moments d'expérimentation »

## ENTRETIEN

**J**ean-François Guillaume ne vient pas considérer la consommation d'alcool que d'un point de vue sanitaire.

**Est-ce que l'on tente vraiment de dissuader les jeunes de boire de l'alcool ?**

*Je crois qu'il faut évoquer la consommation d'alcool plus largement. Les jeunes ne sont pas les seuls à en consommer. D'ailleurs, pourquoi échapperaient-ils à cette accessibilité de l'alcool et refuseraient les valorisations qui y sont liées : la convivialité, le plaisir d'être ensemble, la fête, la performance aussi... Ces éléments sont soit partagés par le monde du travail, soit perçus comme des dérivatifs acceptables pour échapper à certaines contraintes fortes qui y sont liées. Pour les jeunes, ces contraintes ne sont peut-être pas les mêmes, mais il y en a également. Dans ce contexte, la convivialité, le plaisir d'être ensemble peuvent aussi être accentués par la présence d'alcool. En tout cas, jusqu'à un certain point...*

**Qu'un jeune sur quatre, selon l'étude publiée récemment, soit ivre une fois par semaine au moins, cela vous inquiète ?**

*Il y a ivresse et ivresse. A un degré raisonnable, elle permet la transformation de l'état mental, un léger flottement. Puis, il y a l'ivresse profonde et ses états*

*nettement moins enviables.*

**Vous dites au fond qu'il ne faut pas considérer l'alcool que d'un point de vue sanitaire ?**

*Non, en effet, ce serait toujours rester au niveau d'un discours épidémiologique. Oui, il y a des risques liés à l'alcool. Mais il ne faut pas occulter le fait que l'alcool favorise un certain plaisir de se retrouver également. Je ne pense pas que les jeunes soient dans des situations où ils boivent seuls, se savourent seuls. Dans une large mesure, pour eux, c'est un phénomène collectif.*

**Depuis quelques étés, on a vu l'organisation d'apéros se multiplier. Plus qu'avant, la soirée du jeudi est un rendez-vous festif quand, précédemment, ces moments étaient cantonnés au week-end. N'y a-t-il pas tout de même quelque chose de neuf derrière tout cela, une intensification ?**

*Derrière tous ces apéros, je vois de nouveau l'idée de se retrouver, d'échanger. Ils sont liés à des valeurs positives. Clairement, les occasions de faire la fête sont nombreuses durant l'été. Pour les jeunes, ce qui peut finir par poser problème, c'est l'argent : comment faire pour faire la fête ensemble alors que cela réclame tout de même un peu d'argent ? C'est la question des « before », ce qui précède l'arrivée dans une soirée, dans*

*un bar. Les organisateurs de soirées ne voient pas cela d'un bon œil : ils voient arriver des petits jeunes qui ne consomment pas vraiment. Cela crée un point de tension entre eux et les organisateurs.*

**Les pouvoirs publics sont dans une ambivalence également vis-à-vis de l'alcool. Entre des arguments sanitaires et d'autres qui soulignent l'intérêt de moments de convivialité. Non ?**

*Oui, mais entre les pouvoirs publics et les jeunes, il y a comme des médiateurs, une série d'associations. Il est plus rare que ce soient les pouvoirs publics qui soient organisateurs, même si cela arrive. Et la gestion de la consommation d'alcool des jeunes dépend aussi de la vitalité et de la réactivité du tissu associatif. C'est-à-dire que chez les jeunes, il y a nécessairement un temps d'expérimentation : ils vont essayer, prendre des risques. Mais le tissu associatif peut être là à la fois pour créer des moments pour faire la fête, mais en même temps pour mettre des garde-fous. A un niveau supérieur, les pouvoirs publics doivent aussi décider où mettre le curseur : davantage au niveau de la consommation ou de la vente d'alcool, sur l'ensemble des alcools ou sur certains seulement. ■*

Propos recueillis par  
MATHIEU COLINET